



Charleville-Mézières, le 5 février 2013

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Union Syndicale CGT 08  
**A l'attention de Monsieur Michel MASURE**  
Maison des Syndicats  
4 place Gaston Defferre  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

RÉF : 177

OBJET : Collège Turenne

P. J. :

Affaire suivie par : Dominique PAUCHET

Tél. : 03.24.52.48.05

Fax : 03.24.52.48.04

Mail : dominique.pauchet@cg08.fr

Monsieur le Secrétaire,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 6 décembre 2012, par lequel vous attirez mon attention sur l'état de la salle de plonge du service de restauration du collège TURENNE à Sedan.

Comme je vous l'ai indiqué lors de notre dernière rencontre, cette situation fait l'objet de toute mon attention.

Un nettoyage en profondeur a été effectué fin juin 2012 par les agents de maintenance de l'établissement afin notamment de permettre l'installation d'un système de ventilation.

Il est à noter que ce problème de ventilation est inhérent à la structure du bâtiment, car aucun système n'a été conçu lors de la construction du collège. Les services de la Direction du Patrimoine se sont rendus sur place à plusieurs reprises afin d'établir un diagnostic et évaluer les travaux à effectuer par une entreprise. Des travaux ont déjà été réalisés durant les vacances de Noël (pose de carrelages) dans l'attente de l'installation d'une ventilation adaptée

La pose de lambris en PVC au plafond sera programmée prochainement.

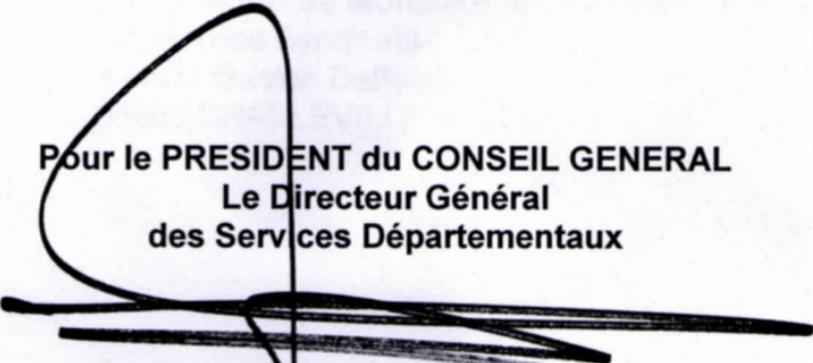
S'agissant de la gestion des ATTEE, je vous rappelle que la collectivité organise des groupes de paroles ouverts à l'ensemble des agents intéressés. Ils sont également accueillis à l'Hôtel du Département tous les mois pour un déjeuner de travail suivi d'une visite des services de la Direction des Ressources Humaines et du Service Education et Transports.

La collectivité anime également la réunion des assistants de prévention des collègues qu'elle forme également.

Il est difficile de lui reprocher une inaction alors qu'elle est également tributaire d'une gestion duale imposée par l'acte II de la décentralisation sur laquelle elle espère des évolutions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le PRESIDENT du CONSEIL GENERAL  
Le Directeur Général  
des Services Départementaux**



**Alain GUILLAUMIN**